

Des places en crèches en suffisance

Pour les parents, la recherche d'une place disponible dans une crèche pour leur enfant, loin de s'améliorer, semble toujours plus difficile. Avec un coût moyen de 463€/mois, mais des tarifs pouvant avoisiner les 1000€/mois dans certains milieux d'accueil, avoir un enfant en crèche représente également toujours pour les familles un budget très important.

Quand les familles ne trouvent pas une place en crèche dans les temps, dans 31% des cas, l'un des parents diminue son horaire de travail, voire stoppe carrément son activité professionnelle. Sans surprise – malheureusement – ce sont les femmes qui sont majoritairement concernées par ces deux derniers cas de figure. Ces statistiques, bien entendu interpellantes, ne reflètent pas le stress et les conséquences diverses sur les revenus, l'organisation et l'ensemble de l'équilibre familial.

- > **Créer 10 000 nouvelles places d'accueil afin d'atteindre un taux de couverture de 50%** (une place d'accueil pour deux enfants de 0 à 2,5 ans).
- > **Prioriser le développement de ces places** dans les territoires où :
 - le taux d'accueil subventionné est plus faible.
 - la demande non rencontrée est la plus forte (nombre d'enfants inscrits sur les listes d'attente).
 - le taux de familles monoparentales est le plus élevé.
 - le développement de l'offre peut se réaliser rapidement dans des infrastructures déjà adaptées ou ne nécessitant que des travaux légers.
 - des places d'accueil ont été perdues durant les dix dernières années et non compensées par de nouvelles places créées.
- > **Réaliser une évaluation des précédents plans de création de places d'accueil** afin d'identifier les difficultés pratiques qui ont pu être rencontrées par les porteurs de projets et retarder, complexifier ou empêcher l'ouverture de places.
- > **Éviter toute fermeture de milieu d'accueil** : réaliser un état des lieux de la santé financière de l'ensemble des milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés pour identifier les interventions nécessaires et prévenir les fermetures intempestives.
- > **Prévenir activement la maltraitance infantile** :
 - Réaliser des contrôles inopinés dans les milieux d'accueil de manière régulière.
 - Faire un bilan du fonctionnement actuel du suivi des milieux d'accueil en matière de prévention de la maltraitance infantile, et adapter en conséquence les procédures de contrôle ainsi que celles de communication vis-à-vis des familles lorsque des situations problématiques sont identifiées.
 - Systématiser et rendre publique la récolte de données sur ce sujet : nombre de contrôles opérés, nombre de situations de maltraitance constatées, plaintes ou signalements effectués, suites apportées.
- > Améliorer la qualité de l'accueil (comme prévu dans la réforme MILAC) et les conditions de travail du personnel :
 - **En finançant rapidement la norme d'encadrement de 1,5 ETP pour 7 enfants** au lieu d'1 actuellement dans l'ensemble des milieux d'accueil subventionnés.
 - **En assurant le passage de toutes les accueillantes au statut de salariées.**
- > Simplifier les démarches d'inscription pour les parents :
 - **Communiquer le prix et la disponibilité des milieux d'accueil de manière transparente** sur le site de l'ONE « Premiers pas ».
 - **Permettre d'envoyer, suivre et relancer les demandes d'inscription directement depuis le site** vers les milieux d'accueil sélectionnés.

39% des parents n'ont pas trouvé de place en crèche au moment où ils en avaient besoin.

-
Parmi eux, dans 19% des cas, l'un des parents a dû prendre un congé parental, réduire son temps de travail ou arrêter de travailler.

- > Réduire le coût de l'accueil pour les familles :
 - **Réviser la participation financière des parents** pour réduire le coût de la crèche pour les revenus faibles et moyens sans augmenter le prix pour les autres parents.
 - **Interdire les augmentations de prix supérieures à l'indexation, en cours de contrat**, pour les enfants inscrits dans les milieux d'accueil n'appliquant pas la grille tarifaire de l'ONE. La Ligue des familles a en effet reçu des témoignages de parents qui voyaient la crèche de leur enfant annoncer une hausse de prix allant jusqu'à 30% pour le mois suivant.

23% des parents dont l'enfant ne va pas en crèche (ou pas à temps plein) invoquent le coût trop élevé.

Des garderies scolaires et activités extrascolaires plus accessibles

- > **Plafonner le coût des garderies scolaires** : définir des montants maximum à payer par les parents pour les garderies scolaires (et pour l'accueil extrascolaire organisé pour les enfants de l'école) du matin et du soir, et du mercredi après-midi.
- > **Interdire les frais de garderie sur le temps de midi.**
- > **Mettre en place un forfait de 5 heures de garderie gratuites par semaine** par enfant, comme étape vers la gratuité complète.
- > Fournir aux parents, dès l'inscription d'un enfant à l'école, **un document détaillant le coût des garderies.**
- > **Créer un site internet à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permette aux familles de prendre connaissance de l'offre sur leur territoire** et d'y voir plus clair en ce qui concerne la qualité (activités, opérateurs, tarifs, périodes et dates d'ouverture des inscriptions avec rappels, demande d'inscriptions, équipement nécessaire et matériel éventuel à apporter, horaires, repas, modalités d'accueil des enfants en bas âge...).
- > **Améliorer les conditions de travail des encadrant.e.s de l'accueil extrascolaire** afin de soutenir la qualité et la professionnalisation de l'accueil extrascolaire dans les écoles avant et après les heures de cours.
- > **Objectiver les besoins des parents travaillant selon des horaires atypiques** :
 - Initier une enquête afin d'évaluer les besoins non couverts pour soutenir les familles confrontées à d'importants problèmes de conciliation
 - Évaluer l'offre existante (volume, horaires, prix, répartition géographique...) des milieux accueillant les enfants de 0 à 12 ans en dehors des horaires courants (avant 7h30 et après 18h) sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans 64% des familles, les enfants vont à la garderie scolaire. La moitié des parents concernés trouvent le coût trop élevé.

42% des parents ont besoin de garderies qui ouvrent plus tôt le matin et 40% de garderies qui ouvrent plus tard le soir.

Plus d'infos ? Lire nos études :

- « [Activités extrascolaires des enfants : quelles sont les attentes des parents ?](#) »
- « [Qui s'occupe des enfants quand les parents travaillent à horaires décalés ?](#) »